
Limited 5-Year Warranty

Provides a limited 5-year consumer warranty against product defects. If a product proves to be defective in manufacturing, material or workmanship, a similar replacement part will be provided at no charge.

This warranty applies only to Products purchased from authorized retailers and to the original purchaser. It is NOT transferable. The warranty period begins from the date the product was purchased. This warranty is expressly limited to the replacement of components or parts having defects in manufacturing, workmanship or materials. No assembly labor is included. Replacement of parts does not extend this warranty or begin a new warranty period.

This warranty does NOT apply to normal wear and tear or to any product that has been improperly assembled, improperly installed, used for purposes other than the intended use, improperly cared for or altered in any way.

The consumer has purchased a 'Ready to Assemble' product which involves 'Do It Yourself' assembly, including assembling and installation of the product. shall not be liable for incidental or consequential damages which may result in conjunction with the use of its products.

This warranty is in addition to any statutory warranty legislation in the jurisdiction where the product is purchased and does not exclude or limit your legal right.

Warranty service is available by contacting our will require Proof of Purchase, including the date of purchase as well as the retailer name and order number to process the claim. To ensure proper parts ordering, please use the model numbers and parts descriptions listed on the Assembly Instructions.

Garantie limitée de 5 ans

Offre aux consommateurs une garantie limitée de cinq ans contre les vices. Si un produit présente un vice de fabrication, de matériau ou d'exécution, nous fournirons gratuitement une pièce semblable en remplacement.

Cette garantie est valable uniquement pour l'acheteur original qui s'est procuré un produit chez l'un de nos détaillants autorisés. La garantie est INCESSIBLE. La période de garantie débute à la date d'achat du produit. Cette garantie se limite expressément au remplacement de composantes et de pièces qui présentent des vices de fabrication, d'exécution ou de matériau. Elle ne s'étend pas à la main-d'œuvre d'assemblage. Le remplacement d'une pièce n'a pas pour effet de prolonger la période de garantie ni d'en commencer une nouvelle.

Cette garantie est INAPPLICABLE à l'égard de l'usure et de la détérioration normales, ainsi qu'aux produits incorrectement assemblés, installés ou entretenus, utilisés à d'autres fins que celles auxquelles ils sont destinés, ou ayant subi une altération quelle qu'elle soit.

Le consommateur achète un produit "prêt à assembler"; il doit donc l'assembler lui-même selon les directives d'assemblage et d'installation fournies n'est pas responsable des dommages accessoires ou matériels découlant de l'utilisation de ses produits.

Cette garantie s'ajoute à toute autre garantie offerte en vertu d'une loi en vigueur à l'endroit où le produit est acheté et elle n'a pas pour effet d'écarter ni de restreindre cette garantie légale.

Pour invoquer la garantie, le consommateur doit communiquer avec notre service à la clientèle au. Pour accepter la demande, exigera une preuve d'achat, y compris la date d'achat, le nom du détaillant et le numéro de commande. Afin d'assurer l'exactitude de la commande de pièces de remplacement, veuillez faire référence aux numéros de modèles et aux descriptions de pièces qui figurent dans les directives d'assemblage.
